

Communiqué de presse
Jeudi 17 mars 2016
Secteur Transport et logistique
Rubrique : énergie nouvelle
Focus : www.lngmotion.eu



**Projet LNG Motion
Vers un transport décarboné avec GCA**

Déployer un réseau en Europe composé de 42 stations-service publiques et d'une flotte d'au minimum 200 véhicules, accompagné d'une étude pluridisciplinaire sur les enjeux logistiques du gaz.

Tel est l'ambitieux projet d'Axègaz et du Groupe Charles André (GCA), déposé sous le nom de LNG Motion dans le cadre du programme européen CEF.



Jérôme Minfray, Stéphane Joffre, Edouard de Montmarin, Claude Blanc

Chargeurs, collectivités locales, constructeurs de véhicules industriels et prestataires transport-logistique soutiennent cette initiative qui suit la politique de décarbonisation des transports guidée par l'Europe.

La révision en cours du « paquet » européen Climat-Energie prévoit une nouvelle réduction de 30 % des émissions de CO₂ dans les transports routiers de marchandises d'ici à 2030. « **Au regard des efforts et des investissements consentis par les constructeurs de véhicules industriels pour respecter la norme Euro VI, il semble difficile d'atteindre cet objectif au moyen des motorisations diesel** », analyse Edouard de Montmarin, directeur du développement chez Axégaz Solutions Transport.

La propulsion au gaz naturel apparaît en revanche comme la technologie la plus efficace, immédiatement disponible, pour résoudre les enjeux environnementaux de la route en protégeant la qualité de l'air des zones urbaines, et en permettant une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre sur moyenne et longue distance. « **Le gaz est l'unique carburant réellement alternatif au diesel au vu de ses performances environnementales et économiques, assurant la même polyvalence avec le GNL** ».

Performances prouvées

Les atouts de la propulsion gaz ont été démontrés en 2015 par une étude comparative qui fait aujourd'hui référence. Elle a été réalisée à l'initiative d'Easydis, filiale logistique de Casino, avec le soutien et le concours de l'ADEME, Iveco, Axégaz, la société d'ingénierie CRMT et les Transports Jacky Perrenot.

A l'aide de différents profils de parcours effectués en charge par deux tracteurs Iveco – Stralis Euro VI de 460 ch et Stralis GNL de 330 ch – la baisse moyenne des émissions de CO₂ est de 10 % et...jusqu'à 70 % avec l'emploi de biométhane ou Bio-GNL ! « **Avec 200 tracteurs routiers au Bio-GNL, la réduction des émissions CO₂ est équivalente aux rejets de 20 000 voitures citadines** », souligne Edouard de Montmarin.

Pour les oxydes d'azote (NO_x), l'écart en faveur de la propulsion gaz est tout aussi significatif avec une diminution comprise entre 30 et 70 %, pour des émissions de particules quasi nulles sans filtre ni entretien associé.

La division par deux des nuisances sonores, déterminantes pour les applications urbaines en particulier nocturnes, un prix inférieur de 20 % par rapport au gazole, et la disponibilité de la ressource sont d'autres arguments qui plaident pour le gaz naturel.

Nouvelle étape avec LNG Motion

Deux conditions sont désormais nécessaires à la transition vers ce carburant alternatif sous sa forme comprimée (GNC) ou liquéfiée (GNL) selon Claude Blanc,

Directeur Technique de GCA : « **Disposer d'un réseau de distribution dense et de véhicules performants permettant une exploitation rentable dans tous segments du transport routier** ».

Tel est le but poursuivi par le projet européen LNG Motion avec lequel concourent Axègaz et GCA. « **Notre projet représente un investissement de plus de 60 M€ à travers le déploiement d'un réseau de distribution GNL composé de 42 stations-service publiques dans 9 pays européens, dont la France, et l'acquisition de 200 véhicules GNL** », présente Jérôme Minfray Directeur Commercial de la branche vrac.

Etude pluridisciplinaire

Situés le long de corridors de transport identifiés, ces investissements sont éligibles à un financement européen allant jusqu'à 50 %, à même de couvrir une bonne partie du surcoût des véhicules gaz.

Le projet Axègaz – GCA consiste à concevoir une infrastructure européenne de distribution normée et standardisée, suivie d'une exploitation dans des conditions réelles. En sus des aspects environnementaux, elle couvre plusieurs dimensions insiste Claude Blanc : « **Technique liée à la configuration des stations et des véhicules, logistique pour l'approvisionnement du réseau de distribution, économique pour déterminer le business-model adapté, et humaine avec la participation active des conducteurs et des exploitants** ».

Le choix d'un leader européen

A la tête d'un réseau européen de 85 filiales présentes dans 15 pays, GCA emploie 7 000 salariés dont 4 500 conducteurs. Apportant ses spécialités sectorielles et multimodales uniques au projet, l'entreprise possède une flotte de 5 000 moteurs, et déclare un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros.

« **Plusieurs fois certifiés ISO et par nos clients, notre démarche RSE et notre système QHSE font partie intégrante de nos actions quotidiennes. Au moyen d'outils de haute technicité et de personnels qualifiés et formés à tous les métiers du transport et de la logistique, l'entreprise cultive des valeurs reposant sur la performance, la sécurité des biens et des personnes, et le développement durable** », valorise Jérôme Minfray.

Mises en avant par Stéphane Joffre, son Directeur Commercial Gaz , « **nos forces sont une proximité régionale et une présence européenne grâce à un réseau étendu tout au long de la chaîne logistique. Spécialiste du transport de produits en vrac, leader européen dans l'acheminement de matières dangereuses, dont le gaz, et expert dans la distribution de véhicules, GCA est engagé dans la réduction de son empreinte carbone depuis plusieurs dizaines d'années** ».

Signataire de la charte Objectif CO2 depuis 2009 ; et pilote de son évolution vers un label, cette démarche couvre par exemple le renouvellement actif des parcs, la formation des conducteurs, et le recours massif aux modes combinés rail-route, fleuve-route et shortsea.

Tremplin aux objectifs européens

C'est sur la base de ces expertises multiples et l'emploi dans un premier temps des stations LNG Box d'Axègaz que l'ensemble du projet sera mené jusqu'en 2020.

« Vaisseau-amiral, notre première implantation à Corbas chez Lavarhôte illustre son caractère pluridisciplinaire. En plus d'alimenter une flotte de tracteurs routiers, le site sélectionné se trouve à proximité d'un chantier combiné rail-route Novatrans, d'une agence Tea/Walon spécialisée dans la distribution de voitures, et dispose d'une station de lavage citernes. Toutes ces applications sont intéressées par l'alternative fournie par l'énergie gaz », confie Edouard de Montmarin.

« Les directeurs de filiales GCA concernées et leurs équipes sont impliqués et très motivés », confirme Jérôme Minfray conscient que le succès du projet est un tremplin au déploiement à grande échelle du gaz dans le transport routier européen, et à l'amélioration de l'image du secteur avec GCA pour artisan.

Lettres de soutien

La mobilisation autour du projet dépasse le seul périmètre de ses membres, reprend Edouard de Montmarin : **« Nous avons reçu de partout en Europe plus d'une soixantaine de lettres de soutien de la part d'entreprises, qui envisagent d'investir ou ont déjà investi dans la transition du transport routier vers le gaz naturel. Issues de l'industrie, de la distribution, de la prestation transport-logistique, des associations professionnelles, des filières gazières et pétrolières, mais aussi des pouvoirs publics et des collectivités territoriales, ces marques d'intérêt témoignent de la pertinence de notre ambition et des attentes fortes exprimées sur le terrain ».**



Egalement partenaires, les constructeurs de véhicules industriels annoncent l'arrivée prochaine de nouvelles générations de motorisations au gaz plus performantes en termes de puissance et d'exploitation.

Les lauréats de l'appel à candidatures au programme européen CEF seront connus en juillet 2016.

A propos d'Axégaz :

Créée en 2012 par des professionnels de la filière de l'énergie, AXÉGAZ, Société par Actions Simplifiée dont le siège social est sis à Levallois-Perret (92), est un fournisseur de gaz naturel qui propose une solution innovante (le Gaz Naturel Liquéfié, un produit énergétique à fort potentiel de rupture, livré par camion). AXÉGAZ a levé depuis son démarrage 3,7 millions d'euros auprès de fonds d'investissements spécialisés, et s'appuie sur des spécialistes du financement industriel pour les investissements dans ses infrastructures. AXÉGAZ a également reçu le soutien de la BPI (Banque Publique d'Investissement). Avec ses partenaires, AXÉGAZ propose des solutions sur mesure afin que ses clients puissent enfin bénéficier des nombreux avantages du gaz naturel, aussi bien en Industrie que dans le Transport, et développe un programme de construction d'un réseau de stations-service publiques GNL carburant, comprimé et liquéfié. AXÉGAZ a comme premiers clients Transport de renom, J.PERRENOT et STAF. AXÉGAZ est membre de l'Association Française du Gaz (AFG) et de l'Association Française du Gaz Naturel Véhicule (AFGNV), et contribue activement dans les discussions avec les autorités sur les sujets de réglementation de la distribution de GNL en France. Pour plus d'informations sur AXÉGAZ, visitez www.axegaz.com

A propos de GCA:

Fondée en 1932, et actuellement dirigée par Madame Delphine André, petite fille du fondateur, le Groupe Charles André (GCA) a su développer et diversifier ses activités historiques de transporteurs routiers pour répondre aux besoins de ses clients et se positionner comme un **Acteur Européen du Transport et de la Logistique**.

Groupe familial réalisant un chiffre d'affaires d'1 Milliard d'Euros en 2015, principalement sur les métiers de la Logistique des produits dangereux, la Logistique Automobile et le Lavage intérieur de citernes, GCA cultive les valeurs de sérieux et de professionnalisme au travers d'un réseau européen de filiales au service des Industriels.

Engagé depuis 1978 dans le transport Multimodal, GCA a repris en 2013 les activités de Novatrans, ex filiale du Groupe SNCF, afin d'acquérir un savoir-faire sur le mode ferroviaire et d'assurer le développement d'une offre complémentaire au mode routier plus vertueux écologiquement et économiquement pertinent.

L'Entreprise est engagée dans la réduction de ses émissions polluantes, certifié label CO2, signataire de la Charte ADEME.

Pour plus d'information : www.charlesandre.com